

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 22 (1964)
Heft: 4

Artikel: Recherche des origines de l'inflation en Suisse
Autor: Schaller, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-135802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Recherche des origines de l'inflation en Suisse

François Schaller
professeur à l'Université de Lausanne

L'inflation et la surchauffe que nous connaissons en Suisse ont inspiré jusqu'ici un nombre imposant d'articles et de commentaires. Il y a tout lieu de penser que le sujet n'est pas épuisé. Les publications seront nombreuses encore, au cours des semaines qui précéderont la votation populaire dont dépendra le sort des arrêtés fédéraux.

Les mesures prises ce printemps par l'Autorité fédérale ont été, elles aussi, abondamment commentées. On s'est souvent montré sévère, reprochant au Pouvoir de n'avoir pas su discerner, dès la fin de la dernière guerre, l'orientation nouvelle de l'économie. Il ne s'agissait plus, en effet, d'une conjoncture cyclique, mais d'une période longue de croissance. Reconnaissons franchement que personne, au lendemain de la guerre, n'osait miser sur un tel retournement des choses. Il était au contraire du devoir de l'Autorité fédérale de se préparer à livrer une lutte efficace et rapide contre toute nouvelle dépression, dont l'avènement était jugé plus que probable par les milieux économiques. Toute autre attitude eût été taxée d'imprévoyance grave, et même d'inconscience.

Les mesures adoptées aujourd'hui sont tour à tour jugées inefficaces, ou draconiennes. Au moment où nous écrivons ces lignes, tout jugement paraît encore prématuré. Souhaitons simplement que les mesures prises puissent contribuer au rétablissement d'un équilibre de croissance auquel chacun aspire.

L'essentiel, en ce domaine, est de poser un diagnostic suffisamment précis. Il semble qu'on se soit parfois préoccupé bien davantage des remèdes que de la recherche des causes profondes du mal. Beaucoup se sont limités, en ce domaine, à l'énumération plus ou moins complète de causes dérivées, ou même simplement d'effets de la surchauffe et de l'inflation, croyant ainsi tenir la cause première du phénomène. Il importe de se souvenir qu'une cause, ou qu'un ensemble de causes entraînent généralement, en économie politique, un grand nombre d'effets premiers. Ceux-ci, à leur tour, engendrent des effets seconds, et ainsi de suite. Chacun de ces phénomènes dérivés, nécessairement les plus visibles et les plus sensibles, peut être considéré lui-même, si l'on n'y prend garde, comme une cause première. Dès lors, l'apparence de certaines oppositions ne manquera pas de frapper le profane, et l'autorité de la science économique en pâtira beaucoup. Selon que l'accent est porté ici, sur tel effet (afflux de main-d'œuvre étrangère), et là, sur tel autre (absence de modération),

les explications fournies paraîtront différentes et souvent même contradictoires. En fait, il ne s'agira, presque toujours, que de la constatation parfaitement justifiée et opportune d'un *effet*, qu'on aurait simplement tort de prendre pour l'une des *causes* à l'origine du phénomène. Le profane ne se fera pas faute, alors, de constater qu'il existe presque autant d'explications de la surchauffe et de l'inflation que d'économistes. On sera même tenté d'évoquer une nouvelle « crise de la pensée économique » semblable à celle que l'on connut à l'époque prékeynésienne, lors de la grande dépression des années 30.

En réalité, il n'en est rien. Les explications fournies sont plus complémentaires que contradictoires. Rares sont celles qui remontent à l'origine du phénomène qu'elles prétendent expliquer; elles gagneraient beaucoup, parfois, à souligner leur portée limitée. Quelques exemples permettront de mieux s'en assurer.

Quelques explications proposées au cours de ces dernières années

a) Depuis la fin de la dernière guerre, la conjoncture cyclique a fait place, dit-on, à une *période longue de croissance économique*. « Aux sociétés d'antan, où l'évolution se réalisait par paliers statiquement équilibrés, doit succéder une société en équilibre dynamique... c'est-à-dire qui tient sa stabilité de sa vitesse, de son mouvement. L'évolution devient une des composantes de ce que par habitude on appelle l'équilibre économique »¹. Cette idée est développée chez nous par le professeur Francesco Kneschaurek, qui oppose la statique économique d'antan à la dynamique de notre époque: « Le problème de l'adaptation réciproque de la demande et de l'offre globales a été influencé jusqu'ici bien trop exclusivement par une forme statique et courte de pensée »².

L'analyse est judicieuse, et devait être faite. Elle est utile, car elle permet de donner à la recherche une orientation générale conforme aux caractéristiques de notre époque. L'inflation n'en est pas moins la rupture de cet équilibre dynamique. Si nous avons conservé la vitesse et le mouvement, nous avons bel et bien perdu la stabilité. C'est ce qu'il importe d'expliquer. Rien, en théorie du moins, ne s'oppose à un équilibre de croissance. Pour quelles raisons les mécanismes du marché sont-ils subitement inefficaces? Comment se fait-il que la hausse des prix ne parvienne plus à freiner une demande qui ne cesse, au contraire, de croître? L'adaptation des salaires au coût de la vie s'opère avec quelque retard. D'autre part, la diminution des marges de profit au sein d'un grand nombre d'entreprises est un fait objectif, constaté depuis quelques années déjà. Donc, l'élévation des revenus *suit* celle des prix, et ne la précède pas. D'où provient cette pression continuelle de la demande sur les prix? C'est à cette question qu'il convient de fournir une réponse.

¹ LOUIS ARMAND et MICHEL DRANCOURT: *Plaidoyer pour l'Avenir*, Calmann-Lévy, Paris, 1961, p. 49.

² FRANCESCO KNESCHAUREK: *Les Problèmes de la Croissance économique*, Delachaux & Niestlé, Neuchâtel, 1962, p. 79.

b) *L'investissement net excède le volume, trop faible, de notre épargne.* Il y a plus de deux ans que le professeur Kneschaurek le prévoyait: « La quote globale d'épargne, écrivait-il, aujourd'hui tenue pour normale, ne suffira plus, dans quelque temps, à assurer le financement des investissements dont le besoin se fera progressivement sentir en fonction de la croissance continue »¹. Soit, et cette insuffisance était même sensible dès avant 1962! Elle ne fut compensée que par les capitaux étrangers placés chez nous.

L'inflation s'expliquerait ainsi par un déséquilibre profond entre l'épargne et l'investissement, celui-ci tendant à excéder durablement le volume de celle-là. Peut-être est-il prudent de distinguer ici deux phases différentes dans le processus inflationniste: ses débuts, puis son déroulement, sans qu'il soit possible de fixer avec précision la durée de chacune de ces phases.

Si l'on se réfère à une première poussée inflationniste, l'explication fournie paraît pertinente. Les investissements se développèrent brusquement, au lendemain de la guerre. Il n'y avait aucune raison, bien au contraire, pour que l'épargne globale suive un mouvement parallèle à l'époque heureuse où les restrictions furent supprimées. Encore convient-il d'expliquer pourquoi la demande de biens d'équipement connut un tel essor au moment où M. le délégué Zipfel s'apprêtait à entreprendre la lutte contre le chômage et le sous-développement. Le progrès technique serait-il, par essence, facteur de déséquilibre? Nous verrons qu'il est bien permis d'en douter.

Au cours de la seconde phase — c'est-à-dire lorsque l'inflation développe ses effets depuis un certain temps déjà — il est à craindre que l'explication donnée ne soit trop optimiste. L'inflation serait-elle toujours une épargne forcée? Si tel était le cas, la dépréciation de notre monnaie serait exactement compensée par le développement de notre appareil de production. Les sacrifices qui nous sont imposés dans le présent seraient le prix payé pour le développement incessant de nos forces de production. Lorsque ce processus prendra fin, nous pourrions alors jouir d'un revenu réel extraordinairement élevé. En somme, l'inflation ne serait que la manifestation d'une épargne considérable que nous accumulons au profit de la génération qui nous succédera.

La réalité est sans doute différente. A l'origine, la dépréciation de notre monnaie donna certainement naissance à une épargne forcée. Mais, une fois amorcé, le processus inflationniste s'est alimenté de lui-même. Il ne constitue plus une épargne que dans une mesure probablement très faible. Ce sont ces mécanismes qui devraient être exposés.

c) *L'inflation en Suisse est-elle plutôt une inflation salariale?* Les partisans de cette explication souscrivent en général à la thèse exposée en 1950 par Henri Aujac². Certes, l'évolution des groupes sociaux s'est faite dans le sens d'une cohésion toujours plus grande. Ces groupes sont reliés les uns aux autres par des liaisons monétaires.

¹ FRANCESCO KNESCHAUREK: *op. cit.*, p. 113.

² HENRI AUJAC: « Une hypothèse de travail... », *Economie appliquée*, n° 2, avril-juin 1950, p. 280.

A un moment donné, l'action syndicale aurait adopté un comportement de refus efficace de ces liaisons monétaires, renonçant ainsi à tout comportement d'adaptation. Cette attitude lui aurait été dictée par la conscience de sa force. L'équilibre monétaire a donc été volontairement rompu, non seulement à l'égard du groupe syndical, mais pour l'ensemble des groupes (producteurs, bénéficiaires de rentes, etc.) dont la situation monétaire est ainsi transformée. Ces groupes adoptent à leur tour un comportement efficace de refus de la nouvelle liaison monétaire. En somme, le refus du premier groupe est exporté chez les autres. Ainsi s'amorce le processus inflationniste, phénomène social à conséquences monétaires, que nous aurions considéré trop longtemps comme un phénomène monétaire à conséquences sociales.

L'explication est séduisante. Dans le cas qui nous occupe, elle ne paraît pas, toutefois, pleinement satisfaisante. Nous voudrions savoir *pourquoi*, à un moment donné, l'action syndicale a pu adopter ce comportement de refus efficace des liaisons monétaires: pourquoi ce refus à tel moment, et l'adaptation à tel autre? D'où provient, au sein du groupe, la conscience soudaine de sa force, et cette force elle-même? De la cohésion au sein du groupe? Le fait est improbable, car celle-ci est plus faible en période de haute conjoncture que lors d'une dépression, alors que le chômage menace. On nous dira — et nous l'admettrons sans peine — que cette force se dégage des conditions mêmes du marché. La pénurie de main-d'œuvre est grande. La demande de services est très forte dans toutes les activités économiques et administratives. Dans tous les secteurs, la demande solvable exerce une telle pression sur les prix que ceux-ci s'élèvent régulièrement. Dès lors, la position stratégique du syndicat est forte. Il peut obtenir aisément de nombreux avantages, et notamment des hausses de salaires auxquelles il n'avait pu décemment songer en période normale ni surtout au cours d'une dépression économique.

Cela paraît bien exact, mais il est évident que pour expliquer cette force et cette politique syndicales, on est obligé de recourir à la surchauffe et à l'inflation, alors qu'on prétendait faire découler celles-ci du comportement syndical. La logique n'y trouve pas pleinement son compte. Certes, l'inflation salariale est un fait incontestable, et la spirale prix-salaires est, hélas! un phénomène bien réel. Une certaine politique syndicale *peut* constituer un facteur amplificateur d'inflation et de surchauffe, qui ne doit pas être négligé. Cette politique n'est pas, toutefois, à l'*origine* du phénomène qui nous inquiète. Cela est également l'opinion du professeur Emile James, qui écrit dans une publication récente: « Il ne paraît pas que la hausse des salaires ait jamais été, en Europe, depuis 1945, le *primum movens* de la hausse des prix: tout au contraire les salaires paraissent s'être toujours adaptés avec un certain retard à la hausse des prix »¹.

d) Est-ce alors l'*afflux de main-d'œuvre étrangère* qu'il convient d'accuser d'être à l'origine de l'inflation? Certains le pensent, aussi peu convaincante que paraisse cette affirmation. En effet, le recours massif à la main-d'œuvre étrangère ne peut

¹ EMILE JAMES: *Problèmes monétaires d'aujourd'hui*, Sirey, Paris, 1963, p. 254-255.

être que le résultat (et non la cause) d'un déséquilibre initial qui s'est produit chez nous entre l'offre et la demande de biens, celle-ci l'emportant progressivement sur celle-là au niveau des prix antérieurs. Ne parvenant plus, malgré le plein emploi de la main-d'œuvre indigène, à satisfaire une demande régulièrement ascendante que nulle hausse des prix ne pouvait décourager, nous en avons fait appel à la main-d'œuvre étrangère. Ce recours est donc bien une première *conséquence* de la surchauffe, et non pas sa cause.

Il n'est peut-être pas inutile de relever que la politique française en matière de lutte contre l'inflation paraît diamétralement opposée à la nôtre : là, le Pouvoir ouvre toutes grandes les portes du pays à l'immigration. En Suisse, l'Autorité manifeste clairement sa volonté de s'opposer en principe à tout nouvel afflux de main-d'œuvre étrangère. Que penser de ces deux attitudes ?

Dans la mesure où la main-d'œuvre étrangère parvient à s'intégrer dans l'appareil de production *existant*, à permettre son utilisation plus intensive ou plus rationnelle, elle est incontestablement un facteur très efficace de lutte contre la surchauffe et l'inflation. Elle contribue en effet à l'accroissement sensible de l'offre, sans élévation des prix. Il est probable que les experts économiques du Gouvernement français estiment que l'appareil national de production est susceptible d'une utilisation plus poussée.

En Suisse, la situation est peut-être différente. L'embauche de nouveaux contingents de main-d'œuvre obligerait à procéder à une nouvelle extension de l'appareil de production, à la construction de logements, à la fabrication d'outillages neufs réservés à cette main-d'œuvre, ou aux nationaux dont elle assurerait la relève soit à la campagne, soit dans l'industrie du bâtiment. Ces investissements élevés, estimés à quelque 50.000 francs par travailleur, seraient de nature, dans la conjoncture présente, à précipiter l'inflation et la surchauffe.

e) L'inflation est aussi expliquée, chez nous, par *l'absence de modération*.

On nous dit en substance qu'à tous les échelons de la hiérarchie, ceux qui détiennent un pouvoir économique quelconque ont manqué de mesure, de raison, de modération, de discipline. Des avertissements nous ont été donnés, soit par le Gouvernement en termes très précis, soit par l'indice du coût de la vie, dont le langage n'est pas moins clair. Nous avons feint de ne point entendre. Nous avons désobéi, et nous sommes punis car, à présent, le Pouvoir intervient, nous prend par la main, et tente de nous ramener de force dans le droit chemin.

En un sens, cette critique n'est certes pas dénuée de fondements. La surchauffe et l'inflation ne peuvent avoir aucune origine naturelle. Elles sont purement l'œuvre de l'homme : c'est bien ce qui les distingue, entre autres maux, d'un cyclone ou d'un tremblement de terre. Donc, le responsable des dérèglements de notre économie, c'est évidemment l'homme et, parmi les hommes, seuls ceux qui détiennent un pouvoir d'action quelconque, un quantum d'action sur l'économie, peuvent être accusés. Qui pourrait songer à nier cette évidence ? Le rappel de cette vérité première, toutefois, ne fait guère avancer l'explication profonde d'un phénomène complexe.

Par ailleurs, on est en droit de se demander quelle aurait dû être l'attitude de chacun si, tous ensemble, nous avions voulu nous éviter les reproches que la légèreté de notre conduite nous a valu. En somme, on attendait de tous les acteurs de la vie économique qu'ils se fassent les champions d'un retournement presque complet de la philosophie qui inspire et anime une économie de marché libre. C'était demander beaucoup, et peut-être même trop.

Il aurait fallu que l'entrepreneur, dont c'est pourtant la vocation d'entreprendre, renonce à l'extension pourtant possible de ses industries; qu'il cesse d'être un entrepreneur, c'est-à-dire d'être lui-même.

Il aurait fallu que le banquier, dont la mission consiste à financer des affaires saines et bien gérées, déconseille le lancement de certaines entreprises très valables, à la rentabilité assurée.

Il aurait fallu que les salariés, qui ont toujours souffert de la dépression économique, ne cherchent pas à profiter de l'essor.

Il aurait fallu que les commerçants découragent les clients, et s'efforcent de limiter leurs ventes.

Il aurait fallu douter, et renoncer à créer tout ce qui pouvait l'être. Que devenait, dans ce contexte, la belle et vivante devise de notre Exposition nationale 1964: « La Suisse de demain, croire et créer » ?

On oppose ici l'intérêt personnel, qui incite chacun au développement de son entreprise, à l'intérêt général qui pâtit d'une extension économique trop rapide et désordonnée. La réalité est peut-être moins simple. La recherche du plus grand profit ne suffit nullement à distinguer l'entrepreneur du commun des mortels, et l'analyse sociologique moderne l'a clairement démontré. C'est dans l'action créatrice, considérée en elle-même, que le véritable entrepreneur se révèle. Exiger de lui qu'il renonce *volontairement* à l'extension de son industrie, c'est lui demander bien davantage qu'un sacrifice matériel. N'est-ce pas, en effet, l'empêcher de se réaliser lui-même dans ce qui constitue à la fois sa fonction sociale et sa raison d'être ? On ne saurait, sans abus, réduire aux dimensions d'une course au gain monétaire ni la vocation de l'entrepreneur ni l'action syndicale.

Il eût été plus utile, semble-t-il, de rechercher les raisons pour lesquelles l'esprit d'entreprise, ce fondement premier de toute économie libre, a pu s'exercer, à un moment donné, au détriment de l'intérêt économique général, et provoquer la dépréciation de notre monnaie.

Nous pourrions allonger considérablement la liste des explications de la surchauffe et de l'inflation qui nous ont été proposées au cours de ces dernières années. Il faudrait parler encore de l'inflation importée; du rôle des capitaux étrangers réfugiés en Suisse; de l'action perturbatrice des capitaux flottants; de la réalisation des programmes de construction, publics et privés, etc. Chacune de ces analyses nous conduirait probablement à la même conclusion: il s'agit là d'explications partielles, bien que très réelles et valables, de l'inflation. Ces causes sont amplificatrices du phénomène inflationniste, beaucoup plus que motrices. La cause profonde ne peut résider ailleurs,

nous semble-t-il, que dans la structure même de notre économie nationale, dans l'évolution sensible subie par cette structure depuis la fin de la guerre.

A la base de cette évolution se situe, comme chacun sait, le progrès technique. Serait-il à l'origine de la surchauffe et de l'inflation ? C'est la question à laquelle nous voudrions à présent tenter de répondre.

Inflation et progrès technique

Est-il de la nature du progrès technique, lorsqu'il se prête à des applications économiques, d'engendrer l'inflation et la surchauffe ? Non, assurément, dans la mesure où le progrès est réalisé à un même degré dans l'ensemble des activités économiques. Encore convient-il de distinguer ici les structures du marché considéré, concurrentielles ou moléculaires, selon que les acteurs agissant sur le marché seront des individus ou des groupes.

Dans le premier cas, le progrès technique se traduira nécessairement par la baisse des prix, conséquence de la baisse des coûts. Les mécanismes seront ceux-là mêmes que les Classiques ont longuement analysés. Il se pourrait même que la baisse des prix entraîne, après un certain temps de réaction, une baisse du salaire nominal, si l'organisation ouvrière est inexistante. De toute façon, la hausse du salaire nominal, celle des prix, l'inflation ou la surchauffe ne peuvent se produire.

Dans le cas d'une structure moléculaire, l'action syndicale s'exercera de façon à obtenir une participation de la main-d'œuvre au gain de productivité. Le patronat ne pourra longtemps s'opposer à cette revendication, si le progrès des techniques est patent. Le salaire nominal s'élèvera partout, et sera partout compensé par le gain de productivité. Les prix demeureront stables. La hausse du salaire réel égalera celle du salaire nominal. L'inflation ne se produira donc pas nécessairement. Pour qu'elle apparaisse, il faudrait que les hausses de salaire consenties excèdent le gain de productivité. Le phénomène peut se produire, en certaines conjonctures politiques. L'inflation qui en résulte est alors la pire de toutes, car elle ne correspond à aucune épargne forcée ; elle n'est que l'effet d'un gonflement exagéré des signes monétaires ou de leur vitesse de circulation.

Toutefois, l'hypothèse que nous avons admise à la base, soit l'apparition à un moment donné, dans toutes les activités de l'économie nationale, d'un progrès technique d'égale importance, n'est probablement qu'une vue de l'esprit. Depuis la fin de la guerre, on constate l'extraordinaire accélération du progrès technique. L'irrégularité de son introduction d'une branche d'industrie à l'autre, aussi bien dans le temps qu'en fonction de son intensité, n'en demeure pas moins un fait que chacun peut aisément vérifier. Si le progrès technique n'est pas en lui-même générateur de surchauffe et d'inflation, nous pensons, en revanche, que *l'irrégularité de son apparition* est susceptible de constituer une cause première de ces phénomènes, dans toute économie à structure moléculaire. Le processus serait le suivant :

Supposons, en recourant à une simplification qui n'est nullement déformante, que toutes les industries du pays soient classées en deux catégories :

A : industries à fort progrès technique,

B : industries à progrès technique plus faible ou nul.

Examinons d'abord ce qui se produit dans le groupe d'industries A.

1. Le progrès technique a provoqué un accroissement de la productivité. Tel est, par définition, l'effet du progrès technique.

2. Cette productivité accrue est à l'origine d'une production fortement élevée. En effet, à notre époque, le progrès technique nécessite des investissements considérables, ce qui n'était pas le cas en l'état des techniques du XIX^e siècle. L'entretien, l'utilisation et surtout l'amortissement de cet outillage moderne, constamment menacé d'obsolescence, représentent pour l'entreprise une charge fixe d'une importance telle qu'elle ne peut être supportée que par une grande production. La généralisation des techniques modernes nous condamne fatalement à une production accrue.

3. Sous l'effet de la haute productivité de l'outillage, et de la production élevée, le prix de revient par unité subit une diminution sensible ; sinon, nous ne serions pas en présence d'un progrès technique.

4. Le prix de vente doit être réduit, lui aussi. Ici, cependant, l'enseignement moderne, largement confirmé par la réalité du phénomène économique, se sépare radicalement de la théorie classique fondée sur une structure concurrentielle.

En régime de concurrence parfaite, le prix de vente accuserait un mouvement de baisse qui se prolongerait, au cours d'une période d'adaptation plus ou moins longue, jusqu'au moment où ce prix de vente aurait rejoint le prix de revient, tout profit étant finalement éliminé. Tel est bien, en effet, l'enseignement hérité de Léon Walras et de ses schémas d'économie pure.

A notre époque, le marché parfaitement concurrentiel est si exceptionnel, qu'il devient fort difficile d'en fournir des exemples. L'économie suisse se caractérise par un mélange de structures cartellaires, monopolistiques, et de concurrence monopolistique. Les conditions, et donc les lois de la concurrence parfaite, ne se vérifient plus.

Néanmoins, on l'a dit, le prix de vente sera réduit. Il doit l'être, *afin de stimuler la demande* jusqu'à absorption complète de l'accroissement de la production.

Ainsi, le prix de vente baissera, non plus jusqu'au prix de revient — contrairement à l'enseignement classique — mais seulement jusqu'au niveau qui permettra

une extension suffisante de la demande pour assurer l'absorption de la quantité produite, dont l'importance est dictée par la technique moderne.

5. Il va sans dire qu'un profit élevé sera réalisé par la firme, grâce à la disjonction opérée entre prix de revient et prix de vente. Sinon, on voit mal ce qui aurait pu engager l'entrepreneur à assumer le risque des investissements énormes qu'exige actuellement l'introduction d'un progrès technique notable. Il suffira, d'ailleurs, dans l'hypothèse d'une forte production, d'un faible gain par unité pour permettre la réalisation d'un profit global très intéressant.

6. A quel usage ce profit sera-t-il destiné ? Si l'on prend la peine de jeter un simple regard sur les comptes d'exploitation de nos grandes sociétés, on sera convaincu que chez nous — plus encore qu'ailleurs — l'actionnaire en est réduit à la portion congrue. L'entreprise dispose d'une grande fraction du profit pour financer la recherche scientifique et pour pratiquer une politique d'autofinancement. D'ailleurs, l'une entraîne l'autre. En général, la recherche aboutit, tôt ou tard, et si ce n'est en telle direction, ce sera dans telle autre. Dès que le résultat positif est atteint, chez elle ou ailleurs, l'entreprise ne songe qu'à l'exploiter. C'est alors qu'intervient la politique d'autofinancement des investissements.

7. Dans le cas qui nous occupe, l'action sur le marché sera la même, que l'investissement nouveau soit financé par le recours au crédit ou par la politique d'autofinancement.

Nous sommes par hypothèse en situation de plein emploi, sinon le rythme d'introduction du progrès technique serait faible ou nul, l'incitation à investir étant à peu près inexistante en période de dépression économique. C'est dire que la demande de biens d'équipement et de services de toute nature que formule sur le marché l'entreprise soucieuse d'exploiter les techniques nouvelles ne pourra être satisfaite qu'à des prix en hausse. En effet, aucune réserve appréciable de main-d'œuvre n'existe plus sur le marché. Par ailleurs, les fournisseurs de biens d'équipement n'ont probablement pas réalisé *au même moment* l'accroissement de productivité qui leur permettrait de livrer une production accrue à un prix inférieur, ou même constant. Ils ne pourront faire face à cette nouvelle demande qu'en usant de modes de production irrationnels et fort coûteux : heures supplémentaires, fatigue du personnel, recours à une main-d'œuvre peu qualifiée, utilisation d'un outillage désuet ou mal entretenu, etc. La hausse des prix est donc inévitable. Elle ne pourrait être prévenue que si toutes les industries du pays réalisaient au même moment un gain de productivité d'égale importance.

Quant à la hausse des salaires, elle revêtira certainement un caractère définitif en vertu de l'attachement du monde syndical à la notion de salaire nominal acquis.

Nous assistons donc jusqu'ici à la hausse des prix de vente chez les fournisseurs de biens d'équipement, et à la hausse des salaires dans les industries du groupe A, ceci sous l'effet de l'irrégularité dans l'introduction du progrès technique.

8. Néanmoins, cette hausse des salaires ne peut pas provoquer la hausse des prix des produits terminés dans les entreprises qui viennent d'adopter le progrès technique. Il est facile d'en comprendre la raison. Nous ne sommes pas, ou nous ne sommes plus en régime de concurrence parfaite, rappelons-le une fois encore. Le prix de vente des produits n'est donc pas ici uniquement fonction du prix de revient. Il a été fixé, compte tenu de la possibilité d'écouler la grande production. Il sera donc vraisemblablement fixé à un niveau supérieur à celui du prix de revient, assurant ainsi une marge de profit. (Sinon, l'adoption du progrès technique n'aurait pas été justifiée du point de vue économique.) Le relèvement du prix de vente ne manquerait pas, à ce stade de notre analyse, de faire obstacle à l'écoulement de toute la production. On y renoncera donc. La hausse des salaires et des coûts sera supportée par la marge de profit que l'innovation technique permet de réaliser. C'est ce processus que les responsables syndicaux qualifient de participation des salariés aux progrès de la technique.

Lors de l'exploitation d'un progrès technique en période de plein emploi, l'entrepreneur est ainsi contraint d'accorder à son personnel des hausses de salaires qu'il n'a pas la possibilité — au cours d'une première phase — de répercuter sur ses prix de vente. Cela résulte des mécanismes économiques, et non pas de quelque facteur institutionnel, d'une politique délibérément suivie, ou d'une préoccupation d'auto-discipline. Les financiers et les statisticiens connaissent fort bien ce phénomène, et ne manquent pas de relever la contraction des marges de profit qui succède à tout nouvel investissement, lorsque la haute conjoncture se prolonge.

Cependant, toutes les conditions sont réunies pour que l'inflation s'alimente d'elle-même, selon un processus d'autoaccélération. La hausse des salaires au sein du groupe A ne se traduit pas directement par la hausse des prix de vente: elle n'en exerce pas moins une action sur le niveau des prix et des salaires dans le groupe B.

9. En effet, dans le groupe d'industries B, les salaires doivent également s'élever au niveau de ceux consentis dans le groupe A. Aucune amélioration de la productivité ne légitime, ici, cette hausse. Celle-ci est imposée par les lois du marché. Tel mécanicien ne saurait se contenter d'une rétribution inférieure, sous prétexte que l'industrie qui l'emploie n'a bénéficié d'aucun progrès technique, alors que dans la même localité, une autre industrie (du groupe A) lui offre un salaire plus élevé. Si tel salaire est payé dans le groupe A, le même salaire, ou à peu près — compte tenu d'une certaine résistance, d'un certain frottement — doit être payé dans le groupe B, sinon les industries de ce groupe ne pourraient conserver leur main-d'œuvre. Ici, les lois de la concurrence sont effectives. La politique syndicale se charge, au besoin, de les faire respecter. Elle s'appuiera sur les industries pilotes, ou directrices (du groupe A) dont le niveau des salaires sera donné en exemple à toutes les industries.

Cette politique est d'ailleurs normale, et conforme à la morale économique d'un marché libre. Le salarié, qui ne participe pas à la gestion de l'entreprise et ne partage pas les responsabilités de sa direction, n'est nullement tenu de consentir un sacrifice du seul fait de l'absence de progrès technique dans l'usine qui l'emploie (B). S'il peut

gagner davantage dans une industrie plus dynamique (A), on ne voit pas pourquoi il y renoncerait. Il sera donc tenté de s'y rendre, et n'acceptera de conserver son emploi dans le groupe B que si son salaire est à peu près adapté à celui couramment pratiqué dans le groupe A.

Donc, les salaires s'élèveront en B comme en A, par l'effet d'une réaction absolument mécanique.

10. La résistance à cette hausse des salaires (en B) sera d'autant plus faible que les entrepreneurs, pratiquement, n'auront rien à y perdre. A l'inverse du cas précédent (A), la hausse peut se répercuter instantanément sur le prix de vente des produits.

En effet, le groupe d'industries B n'a profité, par hypothèse, d'aucune innovation technique notable. Les structures y sont relativement figées. Le profit est modeste. Ce qu'il en reste s'apparente plutôt à une rente d'ancienneté. L'appareil de production s'est développé depuis longtemps jusqu'au point où les perspectives de gain ont été assez faibles pour ne plus attirer de nouveaux capitaux. Néanmoins, la conjoncture de plein emploi permet l'écoulement de toute la production. Celle-ci répond donc présentement à un besoin, à une demande effective. La hausse des salaires étant générale, le coût de fabrication s'élève chez chaque producteur de la branche. Aucune amélioration dans la productivité ne pouvant être réalisée, les prix de vente seront nécessairement augmentés par chaque maison, toutes étant placées dans la même situation. D'ailleurs, cette hausse fait suite à celle des revenus distribués. Donc, la demande solvable, sur le marché, n'éprouvera aucune peine à ratifier la hausse des prix.

Ainsi, nous aurons successivement : hausse des salaires en A, et baisse (à la limite : maintien) des prix de vente ; puis hausse des salaires en B, immédiatement suivie de celle des prix de vente des produits du groupe B.

Si, en revanche, un progrès technique sensible avait permis, en B comme en A, c'est-à-dire dans l'ensemble de l'économie nationale, de réduire sérieusement le coût de production, la hausse générale des salaires, inévitable, n'aurait pas entraîné la hausse du prix des biens sur le marché.

11. Enfin, la hausse des prix de vente dans l'ensemble du secteur B (et non plus seulement chez les fournisseurs de biens d'équipement) a pour conséquence de modifier l'équilibre réalisé en A. Cette hausse enchérit le coût de toutes les fournitures. De plus, elle réduit sensiblement le salaire réel de la main-d'œuvre, qui ne manquera pas d'exiger une adaptation de sa rémunération fondée sur l'indice du coût de la vie. A son tour, le groupe A est *contraint* de relever ses prix de vente en fonction de ses prix de revient. Cela est possible, à présent, sans réduction de la demande des produits sur le marché, car la hausse des revenus est générale. L'inflation est amorcée en même temps que la redoutable spirale prix-salaires. Elle s'amplifiera sous l'effet des différentes causes que nous avons rappelées au début de cet exposé, et de bien d'autres encore, probablement.

Conclusion

A ses débuts, l'inflation fut donc l'une des conséquences des transformations profondes intervenues dans certains secteurs de notre appareil de production. Plusieurs de nos grandes industries renouvellent aujourd'hui encore leur outillage. On parle à juste titre d'une révolution de nos structures. Toutes les branches d'activité nationale, cependant, ne peuvent profiter simultanément du même rythme d'accroissement de la productivité. Il est d'ailleurs impossible d'assurer une synchronisation des innovations dans toutes les activités économiques. Une intervention de l'Etat, en ce domaine, ne pourrait que décourager les initiatives et réduire la croissance au niveau des branches les moins dynamiques.

Ce n'est donc pas le progrès technique en lui-même, mais l'irrégularité de son apparition et de son intensité dans les différents secteurs de l'économie nationale, qui a déclenché en Suisse un processus inflationniste. Il est certain, d'autre part, que l'inflation, amorcée sous l'effet du facteur technique que nous avons tenté de dégager, s'alimente ensuite d'elle-même, et se prolonge indéfiniment tout en s'amplifiant.

Ce phénomène d'autoaccélération est particulièrement néfaste. L'inflation doit alors être brisée, car elle n'a même plus le mérite de constituer une épargne forcée. Les arrêtés fédéraux du printemps 1964 n'ont d'autre but que de réduire le volume de la demande, afin de rétablir un équilibre de marché à des prix stables. L'intention est louable. Les moyens ne pouvaient donner satisfaction à chacun, mais ceux qui les condamnent ne s'entendent guère quant aux méthodes qui devraient leur être substituées.

Rien ne s'oppose, d'ailleurs, à ce que l'équilibre recherché soit un équilibre de croissance, c'est-à-dire dynamique. Au pire, le rythme de croissance sera légèrement ralenti, ce qui ne serait pas payer trop cher le retour à une relative stabilité monétaire.

Un mot encore. Des voix se font entendre qui souhaitent que les cantons, chargés de l'application de ces mesures, accordent une priorité aux investissements progressifs, et se montrent en revanche très sévères à l'égard des investissements d'extension. Cette distinction correspond exactement à notre classification des industries en deux groupes, A et B. Nous ne pensons pas, cependant, qu'une telle discrimination soit souhaitable, indépendamment des compétences économiques redoutables qui seraient confiées à l'administration. L'interdépendance étroite de tous les secteurs économiques ne doit pas être oubliée. Un investissement progressif au sein du groupe A peut être conditionné par des investissements d'extension dans telle autre industrie du groupe B. Le coup de frein, s'il est efficace, ne peut être donné qu'à l'ensemble de l'économie, sous peine de provoquer de nouveaux déséquilibres sectoriels. Moins de précipitation dans l'ensemble de la production évitera certainement le gaspillage insensé de nos forces et de nos moyens, que favorise l'inflation.